



SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI, 10 NOVEMBRE 2025

Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Chrysostome, tenue au Centre culturel Dr Marc Héту situé au 624, rue Notre-Dame, le 10 novembre 2025 à 19h30.

Sous la présidence de M.Sylvain Payant, maire

1_ PRÉSENCES

Sont présents les membres suivants :

Daniel Beaudin district #1	Mario Henderson, district #4
Martin Lafond, district #2	Louise Laplante, district #5
Mathieu Henderson, district #3	Suzan Demers, district #6

Sont aussi présents M.Jacques Lemieux Directeur Général Greffier trésorier par intérim Et Mme Josée Daigneault Greffière-trésorière adjointe qui agit comme secrétaire d'assemblée

2025-11-178 2_ OUVERTURE DE LA SÉANCE DU 10 NOVEMBRE 2025

ATTENDU QUE toute la documentation utile à la prise de décisions a été remise aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Suzan Demers
APPUYÉ par le conseiller Martin Lafond
Et **RÉSOLU**

D'OUVRIR la séance à 19h30 le quorum étant respecté.

Adoptée à l'unanimité

2025-11-179 3_ ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Suzan Demers
APPUYÉ par le conseiller Martin Lafond
Et **RÉSOLU**

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que modifié.

Adoptée à l'unanimité

2025-11-180 4_ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

4.1_ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 24 JUILLET 2025

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 24 juillet;

Il est **proposé** par le conseiller Mario Henderson
APPUYÉ par le conseiller Suzan Demers
Et **RÉSOLU**

D'ADOPTER le procès-verbal tel que rédigé

Adoptée à l'unanimité

2025-11-181 4.2_DÉPOT DES RÉSOLUTIONS DE LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance des résolutions de la commission municipale du Québec

Il est **proposé** par la conseillère Louise Laplante
APPUYÉ par le conseiller Daniel Beaudin
Et **RÉSOLU**

D'APPROUVER le dépôt des résolutions tel que rédigé **Adoptée à l'unanimité**

5_ MOT DU MAIRE

M. Payant donne ses félicitations et présente les nouveaux élus.

M. Payant félicite aussi tout ceux et celles qui ont posé leur candidature lors de cette élection car cela a démontré que la démocratie fonctionne à St-Chrysostome.

6_MINUTES DU CONSEILLER

Monsieur Daniel Beaudin, district #1

Monsieur Martin Lafond, district #2

M. Lafond félicite la CMQ pour son travail lors de l'administration provisoire ainsi que tous les citoyens de St-Chrysostome qui sont allé voter le 2 nov. et lors du vote par anticipation. M. Lafond remercie tous ceux qui lui ont fait confiance en votant pour lui et demande à la population de continuer de s'informer sur ce qui se passe dans la municipalité et de venir aux séances du conseil

Monsieur Mathieu Henderson, district #3

Monsieur Mario Henderson, district #4

M. Henderson remercie et félicite Mme Isabelle Arcoite pour son bon travail durant les mois où elle était DG par intérim. M. Henderson a aussi un mot pour Steve Laberge qui a terminé son mandat la tête haute ainsi que pour Sandra, Josée et les cols bleus pour leurs travaux exemplaires malgré le personnel réduit. M. Henderson félicite aussi M Payant pour son élection ainsi que tous les autres élus sans oublier de remercier M Jacques Lemieux d'agir en tant que DG par intérim.

Madame Louise Laplante, district #5

Monsieur Suzan Demers, district #6

M. Demers félicite les nouveaux arrivants à la table du conseil nous allons travailler ensemble

7_PÉRIODE DE QUESTIONS MAX 30 minutes

Mme Nathalie Rouleau demande si c'est possible de changer la méthode de votation aux élections soit de passer du vote par district à celui du vote universel -la demande doit venir du conseil (au DGEQ) et doit être faite avant 2028 pour les prochaines élections, il faut aussi tenir compte des couts et de la difficulté d'engager.

Mme Chrystelle Laplante demande si la procédure d'adoption du budget reste la même en lien avec les événements passé et l'élection. M. Lemieux explique que la procédure reste la même mais que durant l'année d'élection le temps de dépôt est prolongé jusqu' au 31 janvier.

Mme Caroline Bourdeau demande de mettre suffisamment de fond dans le prochain budget pour rajeunir et sécuriser les parcs pour enfants de la municipalité

M. Pier-Luc Brault s informe à savoir si M. Letourneau est toujours le DG.
M. Letourneau est en congé maladie.

8_DÉPOT DES DOCUMENTS

8.1 Calendrier des matières recyclables et ordures

2025-11-182

8.2 Demande de commandite pour l'école Montpetit

CONSIDÉRANT QUE l'école Montpetit demande une commandite pour offrir un déjeuner de Noël aux élèves.

CONSIDÉRANT QUE le repas sera préparé par le Comité des Loisirs et les Chevaliers de Colomb.

CONSIDÉRANT QUE le coût sera (environ 6.52\$x 230 enfants) de 1500\$;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Mario Henderson

APPUYÉ par le conseiller Martin Lafond

Et **RÉSOLU**

D'ACCORDER une commandite de 1500\$ à l'école Montpetit

Adoptée à l'unanimité

8.3 Rapport sur l'administration provisoire de la Municipalité de Saint-Chrysostome

9_AVIS DE MOTION

10_RÈGLEMENTS

11_ADMINISTRATION

2025-11-183

11.1_APPROBATION DE LA LISTE DES DÉPENSES DU MOIS

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Mario Henderson

APPUYÉ par le conseiller Suzan Demers

Et **RÉSOLU**

D'APPROUVER la liste des dépenses du mois selon la liste déposée à la séance régulière du 10 novembre comme suit :

Liste paiement émis du 2 octobre au 9 novembre totalisant 48 464.76 \$

Liste des comptes à payer au 10 novembre totalisant 389 507.48 \$

Liste des salaires payés 81 417.40 \$

Adoptée à l'unanimité

2025-11-184

11.2 NOMINATION DES SIGNATAIRES -INSTITUTION FINANCIÈRE

CONSIDÉRANT QU'un changement de signataire doit être effectué à la suite de l'élection municipal du 2 novembre dernier;

CONSIDÉRANT QUE des correctifs doivent être apporter pour préciser ce changement de signatures autorisées;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Daniel Beaudin

APPUYÉ par le conseiller Suzan Demers

Et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents.

QUE Sylvain Payant, maire soit autorisé à signer tout chèques, traites, billets à ordre et autres effets pour la municipalité de Saint-Chrysostome pour les comptes détenus par cette dernière;

QU'EN cas d'absence, ce dernier sera remplacé par la conseillère Louise Laplante.

QUE Jacques Lemieux Directeur Général Greffier Trésorier par intérim soit autorisé à signer tout chèques, traites, billets à ordre et autres effets pour la Municipalité de Saint-Chrysostome pour les comptes détenus par cette dernière;

QU'EN cas d'absence, ce dernier sera remplacé par Josée Daigneault Greffière Trésorière adjointe.

Adoptée à l'unanimité

2025-11-185

11.3 MIGRATION INFORMATIQUE

ATTENDU QU'il y a eu vacance à différents postes administratifs;

ATTENDU QUE des retards sont constatés dans l'administration;

ATTENDU QU'il reste peu de temps avant le 1^{er} janvier 2026;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Mathieu Henderson

APPUYÉ par la conseillère Louise Laplante

Et **RÉSOLU**

De **REPORTER** la migration du système CIME le 1er janvier 2027

Adoptée à l'unanimité

2025-11-186

11.4 CONTRAT CONTRÔLE ANIMALIER

CONSIDÉRANT QUE Madame Robert nous rends un bon service;
CONSIDÉRANT QUE l'augmentation n'est que de 300\$/année.

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Martin Lafond

APPUYÉ par le conseiller Mathieu Henderson

De **SIGNER** Isabelle Robert pour 7300\$/an plus taxes pour 2026-2027-2028

Adoptée à l'unanimité

12_RESSOURCES HUMAINES

2025-11-187

12.1 RÈGLEMENT-EMPLOYÉ 130-003

ATTENDU QUE l'employée était à l'emploi de la Municipalité depuis 1998 ;

ATTENDU QUE l'employée occupait, au moment de la fin de son emploi, les fonctions de Directrice générale adjointe et trésorière depuis le 1^{er} mai 2022;

ATTENDU QUE les Parties souhaitent régler la présente fin d'emploi afin d'éviter tout litige pouvant exister entre elles et prévenir tout litige pouvant survenir quant à l'emploi ou la fin d'emploi de l'Employée, et ce, sans admission aucune de responsabilité de part et d'autre :

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Daniel Beaudin

APPUYÉ par la conseillère Louise Laplante

D'ACCEPTER l'entente de fin d'emploi tel que déposée.

QUE le directeur général et greffier-trésorier par intérim soit autorisé à signer les documents et verser les sommes relatifs à ce dossier.

Adoptée à l'unanimité

2025-11-188

12.2 RÈGLEMENT-EMPLOYÉ 320-002

ATTENDU QUE la personne employée est à l'emploi de l'employeur depuis le ou vers le mois de novembre 2024;

ATTENDU QUE les parties souhaitent mettre fin à leur relation d'emploi à l'amiable, se laisser en bons termes et limiter les risques de litige éventuel, chaque partie limitant ses frais;

ATTENDU QUE la personne employée a fait une demande d'indemnisation et que le dossier de la CNESST porte le numéro 517541603;

ATTENDU QUE l'employeur a déposé un acte de contestation et que le dossier du Tribunal administratif porte le numéro 1442597 62C 2510;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Mathieu Henderson

APPUYÉ par le conseiller Mario Henderson

D'ACCEPTER le règlement hors cours tel que déposé

D'ACCEPTER l'entente de fin d'emploi tel que déposée

QUE le directeur général et greffier-trésorier par intérim soit autorisé à signer les documents et verser les sommes relatifs à ce dossier

Adoptée à l'unanimité

2025-11-189

**12.3 EMBAUCHES PRÉPOSÉ /OPÉRATEUR SAISON HIVERNALE
2025-11-189 EMBAUCHES PRÉPOSÉ/OPÉRATEUR SAISON HIVERNAL**

ATTENDU QUE nous avons besoin, pour la période hivernale, d'un chauffeur classe 3;

ATTENDU QU'UN poste « Saisonnier – 15 semaines – 400 heures garanties » a été affiché pour la période du 01 décembre 2025 au 15 mars 2026;

ATTENDU QUE nous avons besoin, pour la période hivernale, de deux opérateurs sur le déneigement

ATTENDU QUE deux postes « Contractuel – 40h/semaine » ont été affichés.

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Mario Henderson

APPUYÉ par le conseiller Martin Lafond

D'EMBAUCHER M. Réal Bourdeau pour la conduite de charrue selon le tarif horaire établi pour la saison hivernale 2025-2026 pour le poste saisonnier 15 semaines avec 400 heures garanties.

D'EMBAUCHER M. Alexandre Therrien et M. Mathieu Cappuccilli comme opérateurs journaliers selon l'horaire établit à 40 heures par semaine, du lundi au vendredi et selon la politique de rémunération en vigueur de 27.68\$ à 30.75\$

M. Benoit Faille, chef d'équipe devra superviser les employés ainsi que les heures au déneigement

2025-11-190

12.4 EMBAUCHE EMPLOYÉE 130-012

ATTENDU QUE le contrat se terminait le 6 novembre 2025;

ATTENDU QUE la municipalité désire doter ce poste;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Suzan Demers

APPUYÉ par la conseillère Louise Laplante

Et **RÉSOLU** de **NOMMER** Josée Daigneault Greffière-Trésorière adjointe

2025-11-191

12.5 CONTRAT DU DG PAR INTÉRIM

ATTENDU QUE le contrat se terminait le 15 novembre 2025;

ATTENDU QUE la municipalité désire doter ce poste;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Mario Henderson

APPUYÉ par le conseiller Daniel Beaudin

Et **RÉSOLU** de **NOMMER** Jacques Lemieux Directeur Général Greffier Trésorier par intérim pour une durée indéterminée.

13_HYGIÈNE DU MILIEU

14_SÉCURITÉ PUBLIQUE

14.1 STATISTIQUES PREMIERS RÉPONDANTS / INCENDIE

15_URBANISME ET INSPECTION

16_TRAVAUX PUBLICS

2025-11-192 16.1 DEMANDE DE LA MUNICIPALITÉ DE FRANKLIN POUR LOUER UN ESPACE DANS LE DÉPÔT DE SEL OU DE NEIGE

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Mario Henderson
APPUYÉ par le conseiller Martin Lafond

D'AUTORISER le DG à **NÉGOCIER** avec la Municipalité de Franklin pour **CONCLURE** une entente au nom de la Municipalité de Saint-Chrysostome

17_LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

2025-11-193 17.1 OFFRE DE SERVICE/DEMANDE D'AUTORISATION POUR LE DERBY DE DÉMOLITION

CONSIDÉRANT QUE le derby de démolition est un évènement annuel tenu depuis les années 1980;

CONSIDÉRANT QUE les profits sont remis à un organisme de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les Chevaliers l'organise depuis plusieurs années.

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Martin Lafond
APPUYÉ par le conseiller Mathieu Henderson

D'AUTORISER Le comité des Loisirs et les Chevaliers de Colomb à organiser le derby de démolition

Adoptée à l'unanimité

18_DIVERS

18.1 DEMANDE DE M. SUZAN DEMERS-VERSEMENT DE SA RÉMUNÉRATION DU MOIS DE NOVEMBRE EN DON À L'ORGANISME CENTRE COMMUNAUTAIRE UN COIN CHEZ NOUS.

18.2 DEMANDE DE M. MARTIN LAFOND-VERSEMENT DE SA RÉMUNÉRATION DU MOIS DE NOVEMBRE EN DON À L'ORGANISME CENTRE COMMUNAUTAIRE UN COIN CHEZ NOUS.

18.3 DEMANDE DE M. MARIO HENDERSON VERSEMENT DE SA RÉMUNÉRATION DU MOIS DE NOVEMBRE EN DON À L'ÉCOLE MONTPETIT

19_PÉRIODE DE QUESTION SUR LES SUJETS A L'ORDRE DU JOUR

M. Alain Primeau demande si la municipalité est au courant de l'autorisation de nettoyage du cours d'eau Zénophile-Primeau. Oui la municipalité a été avisée par la MRC voir les résolutions CMQ 2025-013 et CMQ 2025-014 de la Commission Municipale

M. Alain Primeau demande ou s'adresser pour changer un drain sous le rang de la rivière noire nord. S'adresser à Benoit Faille Chef des travaux publics.

M. Jean Bourdeau demande si la municipalité avait reçu d'autres demandes que celle des chevaliers de Colomb pour organiser le derby de démolition. Oui, M. Mathieu Montreuil avait aussi fait une demande.

2025-11-194 20_LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE les sujets à l'ordre du jour ainsi que la période de questions sont épuisés;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Suzan Demers

APPUYÉ par le conseiller Louise Laplante

DE lever la séance régulière du Conseil municipal du 10 novembre 2025 à 20h29.

Adoptée à l'unanimité

Sylvain Payant
Maire

Jacques Lemieux
Directeur Général-Greffier-Trésorier par intérim